

CHARGÉ DE MISSION « SUIVI DES FOURNISSEURS D'ÉNERGIES » DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS ET DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE (RÉF. CRE 21-22-DDMTE)

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) concourt au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel au bénéfice des consommateurs finals dans le cadre de la construction d'un marché européen et en cohérence avec les objectifs de la politique énergétique française.

La direction du développement des marchés et de la transition énergétique (DDMTE) est en charge de l'ensemble des dossiers relatifs à l'organisation et au développement des marchés de détail de l'électricité et du gaz, sous les angles de la réglementation et des procédures, du développement de la concurrence en amont et en aval, et de la production. Elle est également en charge du développement des énergies renouvelables, de la péréquation dans les zones non-interconnectée et du contrôle des charges de service public de l'énergie.

Le département « marchés de détail » est chargé de la surveillance des marchés de détail, des analyses quantitatives en matière de prix et de marges, des enquêtes, de l'organisation des groupes de travail électricité et gaz (GTE et GTG) qui définissent les règles de fonctionnement du marché et des travaux européens relatifs aux marchés de détail. Le département est également chargé des travaux liés à la fin des tarifs réglementés telle que prévue par la loi sur l'énergie et le climat. Le département est composé de 6 chargés de missions sous la responsabilité d'un chef de département.

ACTIVITES PRINCIPALES

Au sein du département « marchés de détail », le chargé de mission « Suivi des fournisseurs d'énergies » sera en charge des missions de suivi des fournisseurs, en particulier en lien avec leur approvisionnement à l'« accès régulé à l'électricité nucléaire historique » (ARENH) et la répercussion de cet approvisionnement dans les contrats de fourniture aux clients.

► Identification et analyse des pratiques de fournisseurs pouvant être apparentées à de l'abus d'ARENH

Sur la base des informations sur la composition des portefeuilles des fournisseurs, la CRE doit s'assurer de la cohérence des demandes formulées par les fournisseurs à chaque guichet. En cas d'inadéquation avec le besoin des fournisseurs, ces analyses pourront conduire la CRE à lancer des enquêtes et, *in fine*, à sanctionner les fournisseurs concernés.

► Analyse des méthodes de répercussion des quantités supplémentaires d'ARENH

En réponse à la hausse importante des prix sur les marchés de gros constatée depuis l'été 2021, une quantité supplémentaire de 20 TWh d'ARENH a été mis à disposition des fournisseurs pour limiter l'impact de ces hausses sur les consommateurs. La CRE a pour mission d'assurer le suivi de la juste répercussion par les fournisseurs de la valeur correspondant aux consommateurs comptes tenu de leurs catégories, de leurs contrats et de leur niveau de protection préexistant.

► Elaboration d'un panorama des contrats de fourniture proposés sur les marchés de détail de l'électricité et du gaz naturel

En s'appuyant sur l'analyse précédente, il conviendra d'établir un panorama des différents contrats de fourniture existant sur le marché de détail de l'électricité pour chaque catégorie de consommateurs. Des analyses complémentaires devront permettre d'étendre ce panorama aux contrats de fourniture de gaz naturel.

Pour mener à bien ces missions, le chargé de mission échangera régulièrement avec les acteurs du marché (fournisseurs, gestionnaires de réseaux, autres autorités de régulation nationales) ainsi qu'avec les autres directions de la CRE.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Autonomie, rigueur et esprit de synthèse
- Sens critique ; Capacité de rédaction ; Capacité à argumenter ; Capacité de synthèse
- Maîtrise des raisonnements économiques ; Capacité d'abstraction / à raisonner dans un cadre théorique très complexe ;
- Goût du travail en équipe
- Maîtrise des outils programmation et bureautique (Excel, VBA, Python)

PROFIL DU CANDIDAT

- Formation : bac +5, grande école d'ingénieur ou master
- Expérience souhaitée : Débutant ou première expérience professionnelle

► CDD (agent contractuel de l'État) d'un an renouvelable 1 fois. Le poste peut être pourvu par détachement sur contrat (CDD) ou mise à disposition d'un fonctionnaire titulaire d'une des fonctions publiques.

► Rémunération selon profil et expérience.

► Localisation du poste : 15 rue Pasquier, 75008 Paris. Des déplacements sont à prévoir occasionnellement en France et en Europe.

► Candidature (CV + lettre) à adresser à la direction des ressources humaines par mail : drh-recrutement@cre.fr